

Ateliers eau, milieux humides et changement climatique

« Quelles mesures solidaires pour le bon fonctionnement de notre bassin versant, face au changement climatique ? »

23 septembre 2021, Hôtel de ville de Juvignac

Synthèse du 2ème atelier

Dossier suivi par :

Nathalie Barré, pole.lagunes.lr@cenlr.org, Tel. : 06 84 49 61 05

Hélène Fabrega, hf.syble@gmail.com, Tel. : 04 48 20 20 95

Le bassin versant Lez Mosson Etangs palavasiens a été choisi comme territoire pilote pour s'engager dans une démarche expérimentale d'élaboration de récit prospectif vis-à-vis du changement climatique. Le territoire bénéficie ainsi d'un cycle d'ateliers organisés conjointement par la Commission Locale de l'Eau et le Pôle-relais lagunes méditerranéennes qui a pour objectif de promouvoir l'intelligence collective sur la question : « *Quelles mesures solidaires pour le bon fonctionnement de notre bassin versant, face au changement climatique ?* »

Ces rencontres, animées par Béatrice Le Moël, chercheuse en psychologie environnementale, visent à dessiner les contours d'un récit « prospectif » du bassin versant, de son état de fonctionnement et de son adaptation au changement climatique.

Soutenue par la Région Occitanie, la DREAL Occitanie et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, cette démarche a pour objectif final de nourrir le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) par un récit prospectif et l'émergence de pistes d'adaptation inscrites dans le temps pour parvenir à un territoire littoral plus résilient face à l'aléa climatique.

RAPPEL DU 3ème ATELIER (Château des Evêques à Lavérune) : mardi 7 décembre 2021 – 9h00 à 12h45

Des retours d'expériences seront présentés sur la désimperméabilisation, la gestion inclusive des milieux aquatiques - renaturation d'une prairie alluviale, la restauration des fonctions du sol

I. Rappels des thèmes du 2ème atelier

Une trentaine de personnes (cf. liste annexée) ont participé à cette rencontre qui s'est déroulée en 3 phases :

- 1- Partage de connaissance sur la relation Eau-Sol avec l'intervention de Marc-André Sélosse professeur biologiste au Muséum national d'Histoire naturelle
- 2- Travail en sous-groupes issus de thématiques émergées de l'atelier n°1 projection dans ce qui serait rêvé, désiré pour le bassin versant) :

- **Groupe 1 : Etat écologique optimal de notre bassin versant : Quel(s) projet(s) économiques pour atteindre et maintenir cet état ?**

- **Groupe 2 : Identifier une ou deux actions/mesures pilotes nécessaires à la restauration du cycle de l'eau sur notre bassin versant**

Avec l'appui technique et financier de :

- Groupe 3 : Comment mobiliser et peser sur notre territoire pour le bon fonctionnement du bassin versant ? (ce groupe a été scindé en deux tables de travail)

3 – Restitution des groupes en plénière

Organisation de la session en groupes : Chaque participant a été intégré à un groupe selon les 3 sujets proposés. Par groupe, un premier tour de table (30 min) visait à répondre à « Quelle(s) problématiques/questions posent le sujet ? – Priorisation des enjeux. », le second tour de table (30 min) devait permettre de répondre à « Quelles solutions concrètes peuvent répondre à ces enjeux ? ».



II. Synthèse

Il ressort des travaux en groupes 4 axes forts :

- **La reconquête de la citoyenneté** : En se fédérant pour être plus nombreux dans l'action. En accompagnant les citoyens du bassin versant (BV) pour qu'ils puissent co-construire des projets au sein de la CLE du SAGE LMP et devenir acteurs de la reconquête d'un territoire « fonctionnel ». L'idée est de responsabiliser les citoyens et leur donner plus de liberté d'expression dans les projets de suivi et de gestion des milieux aquatiques. Cela nécessite de s'appuyer sur davantage d'actions pédagogiques, de sensibilisation de toute génération de citoyens, pour transmettre des connaissances sur le fonctionnement et la gestion des sols et des milieux aquatiques et également être guidés dans les bonnes pratiques. Cela implique aussi que les institutions développent une écoute attentive des citoyens, sentinelles sur le bassin versant. Un vocabulaire commun doit être partagé avec tous. Ce partage doit être également engagé autour de retours d'expérience en se rendant notamment sur des sites démonstratifs, qu'ils soient sur notre territoire ou sur d'autres territoires concernés. Afin de favoriser cette reconquête de la citoyenneté, le discours doit être plus positif. Par exemple, un événement phare autour de l'eau permettrait de créer plus de lien sur le bassin versant.
- **La reconquête du cycle de l'eau** : en menant des actions correctives. Malgré les actions déjà engagées et des mesures de protection comme la séquence Eviter/Réduire/compenser, le cycle de l'eau et ses composantes (eau, sol, biodiversité et même usages) continuent à s'éroder sur le bassin versant Lez-Mosson-Etangs Palavasiens. Les échanges ont porté sur la nécessité d'enrayer cette érosion (tendre vers le « zéro perte », renforcer la veille territoriale etc) et porter le curseur dans le positif par des actions de reconquêtes des dégradations actuelles et passées (ex. maîtrise foncière, actions correctives). Parmi les moyens, l'accent a été mis sur le besoin d'une action avertie (ex. formation des décideurs, visibilité des enjeux et actions engagées ou à mener via un outil numérique), et démonstrative (ex. des sites pilotes). A une échelle intercommunale, des sites potentiels pour ces actions pilotes ont été recherchée (ex. Lavérune, Murviel-lès-Montpellier, La

Avec l'appui technique et financier de :

Boissière...). Via un ou plusieurs tronçons d'amont en aval de du cycle de l'eau, ces actions devront être exemplaires (être ambitieuses et innovantes), transversales (mobilisation des différents acteurs, solidarité amont-aval, multithématiques...). « Revoir couler l'eau dans nos ruisseaux du sol à la mer » est alors l'intention donnée. Concernant la fertilité des sols, et pour regagner un cycle plus naturel de l'eau et de la matière organique dans le sol du bassin versant, des solutions de réutilisation des déchets, d'agro-écologie et en particulier des activités de production économique locale sont discutées : retour à la permaculture, l'agropastoralisme pour un retour de la matière organique produite localement dans les sols. Décloisonner la gestion des productions/consommations locales des villes et des zones agricoles, il s'agit d'une unité à traiter dans son ensemble.

- **La reconquête de l'attractivité résiliente** : Il apparaît nécessaire de se réapproprier le terme de l'attractivité, et changer l'image attribuée à notre bassin versant littoral. Pour ce faire, il est proposé d'impulser et accompagner des projets pilotes de développement économique de qualité, en lien avec tous (citoyens/associations/collectivités) et s'appuyant sur des sites expérimentaux/pilotes de la résilience. Une volonté politique est également nécessaire pour mettre en place et animer des outils fonciers et financiers, promouvoir les bonnes pratiques et donner plus de moyens de police ou réglementaires pour réguler/contrôler les usages (éviter toute atteinte à la qualité de l'eau et du sol des sources du BV jusqu'aux lagunes). Intégrer davantage les citoyens dans la gestion globale des milieux aquatiques.

Le détail des propositions relevées en atelier est reporté dans la synthèse de chaque groupe ci-dessous.

Groupe 1 : Etat écologique optimal de notre bassin versant : Quel(s) projet(s) économiques pour atteindre et maintenir cet état ?

Slogan du groupe : « Tous acteurs de la réconciliation des activités économiques et de la santé écologique de notre bassin versant ! »

Mots clefs : Etat optimal - besoin et partage de connaissances – prise en compte des citoyens –économie de qualité - lien entre zone urbaine et agricole – agro-écologie – fertilité des sols.

1. Problématique et questions soulevées par le sujet

Les questions soulevées étaient en rappel de celles évoquées en atelier n°1 : Quelle définition de l'état écologique optimal ? Est-ce qu'il est optimal ? Comment maintenir cet état ? Comment se placer relativement à cet état pour savoir quoi restaurer et protéger, améliorer en vue du bon fonctionnement des étangs ? Comment garantir la qualité et la quantité des eaux de surface face au nombre d'habitants qui augmente et le contexte de changement climatique ? Comment redonner les fonctions et la fertilité aux sols ? Quelles bonnes pratiques à différentes échelles ?

Le groupe s'est questionné sur les leviers permettant d'effacer l'opposition amont/aval : promouvoir un développement économique équilibré, créer/innover des formes économiques compatibles avec l'écologie (croissance verte).

2. Quelles solutions concrètes peuvent répondre à ces enjeux ?

Objectifs	Actions proposées
Tendre vers un état écologique optimal du bassin versant	
Besoin de connaissance : bilan/diagnostic de la source au littoral	- Avoir un état des lieux global eau-sol-air-humain et sur le transport/transit sédimentaire – et savoir se replacer vis-à-vis de l'état optimal - Transmettre l'information à tous
Remédier au problème de pollution et d'entretien des cours d'eau jusqu'à la mer	- Valorisation des déchets, des produits de la STEP et des décharges (broyat, compost)
Etre plus résilient face au risque d'inondation	- Recharger les nappes - Désimperméabilisation - Arrêter d'urbaniser sur des zones à risque
Reconquête du sol pour promouvoir un développement économique de qualité	
Trouver des solutions innovantes, des activités et adaptation	- Circuit court sur le territoire - Economie de proximité valorisable auprès du citoyen - Travailler de façon décrochée sur une unité d'ensemble « zone agricole et urbaine »
Développer l'agro-écologie pour mieux gérer l'eau et la matière organique	- Développer la polyculture, l'agropastoralisme, la permaculture - Replacer l'humain dans le cycle de la fertilité des sols - Valoriser en images (ex label) les zones de production sur le BV ex les zones humides - Réutilisation des déchets/ressources, de l'eau usée - Redonner une place de l'agriculture en ville
Impulser de la fierté territoriale	
Démocratie participative	- Intégrer l'avis des citoyens dans le développement de solutions économiques de qualité - Mettre les citoyens au cœur des projets

Groupe 2 : Identifier une ou deux actions/mesures pilotes nécessaires à la restauration du cycle de l'eau sur notre bassin versant

Slogan du groupe : « Revoir l'eau coulée dans nos ruisseaux, du sol à la mer »

Mots clefs : stopper les pertes, reconquête du cycle de l'eau – sol – site démonstrateur – fédérer les forces existantes – partager des méthodes et des expériences – contrôle/ régulation face aux dégradations.

L'intention donnée : Mettre en place un site pilote pour développer une stratégie basée sur la maîtrise foncière, et la création d'un diagnostic à inclure dans le PLUi sur la gestion des sols, leurs usages et les milieux aquatiques.

1. Problématique et questions soulevées par le sujet

Enrayer l'érosion constatée et reconquérir le territoire de demain : « Revoir couler l'eau dans nos ruisseaux du sol à la mer »

Quel rôle pour l'EPTB et/ou la Commission Locale de l'Eau dans l'émergence d'une stratégie globale à l'échelle du bassin versant face au changement climatique? Pour être plus compétents pour la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise foncière, les moyens financiers ?

Trouver un fil conducteur pour agir en amont et voir le résultat en aval : Quel type de site pilote choisir ? Un sous-bassin, un linéaire ? Le plus caricatural possible ?

Certains retours d'expériences ont été exprimés : des leviers d'adaptation dans la plaine de la Mosson sont mis en œuvre avec des solutions de restauration physique des milieux humides notamment pour limiter le risque d'accentuation des problèmes de crues dans un contexte de changement climatique. Il existe un champ d'actions possibles sur l'ensemble du bassin pour pouvoir mieux gérer les problèmes de ruissellement, les problèmes de rétention d'eau. Concernant le sol, le site de Murviel-les-Montpellier est un exemple avec le Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) de viticulteurs. D'autres lieux ont été cités, tels que les sites Lassederon/Coulazou, La Boissière, le Lez Amont, les zones humides lagunaires. Il existe aussi des outils où les acteurs sont fédérés autour d'un projet intégré et d'une démarche d'innovation participative du type: « Living Lab ».

2. Quelles solutions concrètes peuvent répondre à ces enjeux ?

Objectifs	Actions proposées
Stopper l'érosion du cycle de l'eau	
Contrôler et stabiliser l'état actuel du cycle de l'eau et des milieux	- renforcer la veille sur le territoire - former les observateurs (ex : guide police, fiches réflexes en cas de dégradation constatée)
Mieux prendre en compte le sol (Mesures de compensation pour les dégradations faites au sol / police du sol)	- Donner plus de mesures de contrôle et d'accompagnement du territoire (par des polices) - Créer une typologie des infractions et de dégradation des sols (ex : remblais) - Concevoir un guide méthodologique de bonnes pratiques pour la gestion des sols
Reconquête du cycle de l'eau et le rôle du sol	
Piloter une stratégie pour la reconquête du cycle de l'eau	- Reconquête des composantes du cycle de l'eau (eau, sols, biodiversité...) leurs surfaces, continuités, qualité, quantité... (ex. politique d'acquisition ou de changement de pratiques plutôt que de compensation)

	- Continuer à former/informer les décideurs et politiques (ex. supports numériques, ateliers...)
Disposer d'une stratégie de reconquête opérationnelle, permettant l'action et disposant de moyens	- Renforcer les outils opérationnels fonciers et financiers - <i>Ex renforcement du rôle des structures déjà compétentes (EPTB, EPCI, communes...), création d'une société d'aménagement rural et écologique</i>
Avoir une stratégie solide, s'appuyant sur le juridique et les documents de planification existants	- Renforcer la force du PLUi dans l'objectif de reconquête, inscrit dans une démarche de bassin et avec un opérateur en capacité de porter l'ensemble des initiatives.
Lancer une dynamique avertie et exemplaire	
Porter une action avertie	- Former, appareiller les décideurs - Créer un outil permettant une vision d'ensemble des enjeux et projets, de construire l'argumentaire en faveur des actions de reconquête (ex : surfaces perdues, coûts des dégradations versus coûts d'une restauration) - Compléter la connaissance : diagnostic et cartographie des sols, recueil d'expériences (ex. : témoignages d'anciens, partenariat universitaire)
Avoir des sites démonstrateurs et fédérateurs de collectivités et de riverains « Pour voir en aval le résultat des actions pilotées à l'amont ».	- Identifier un ou des territoires : - fédérateur(s) des différentes forces en présence (sites volontaristes) - représentatif(s) pour développer des stratégies (diversité des enjeux et du programme d'actions, à des échelles cohérentes et représentatives de la diversité du bassin versant) - s'appuyant sur les outils de maîtrise foncière (acquisition, conventionnement...). - Renforcer la visibilité une fois l'action engagée (ex : partenariat universitaire type living lab.)

Groupe 3 : Comment mobiliser et peser sur notre territoire pour le bon fonctionnement du bassin versant ?

Slogan du groupe : « Décideurs, institutionnels, citoyens engagés ou non, techniciens, nageons ensemble et mettons les bons moyens au service de nos ambitions ».

Mots clefs : connaissances - visibilité et accessibilité du BV — associer riverains & citoyens - contrôle/régulation — usages — attractivité - sentinelles

Ce groupe a souligné les besoins suivants : Se donner les moyens de garder un territoire attractif et de qualité bénéficiant d'une image positive. Apporter les moyens de sanctionner/réguler des usages/pollutions sur certains sites. Pour pouvoir peser sur notre territoire, il ressort des propositions qui visent une reconquête du territoire par le citoyen/les riverains (du BV / des milieux aquatiques), leur laisser plus de possibilité d'être écoutés et de co-construire des projets au sein de la CLE. Faire des membres de la CLE des ambassadeurs du monde de l'eau sur le territoire.

1. Problématique et questions soulevées par le sujet

Comment le monde de l'eau peut rester un lieu d'attractivité (« fun ») ? Comment s'émerveiller de là où l'on vit ? Comment articule-t-on le temps institutionnel/démocratique avec l'urgence de la situation ? Quel rôle du citoyen ? Comment gérer/arbitrer les conflits d'usages autour de la ressource en eau ?

2. Quelles solutions concrètes peuvent répondre à ces enjeux ?

Objectifs	Actions proposées
Information, pédagogie auprès des populations locales	
Vulgarisation des sciences sans dégrader la connaissance - Partager un vocabulaire commun	- Plus de pédagogie et de sensibilisation sur la résilience basée sur un discours positif - Favoriser l'interdisciplinarité dans les formations <i>Cibles : élus, services techniques (pour mieux conseiller par la suite), institutionnels, collégiens - lycéens (au travers de leur programme), et étudiants/école d'ingénieur qui ont des formations monospécifiques. NB : travail déjà en cours avec les écoles primaires</i>
Responsabiliser les citoyens/riverains et les impliquer dans la gouvernance, la gestion et la valorisation du territoire	
Responsabiliser	- Former les citoyens à la gestion des milieux aquatiques - Faire évoluer des pratiques en s'appuyant sur la connaissance collective et le milieu associatif sur notre territoire
Inciter et impliquer les citoyens et riverains sur des projets de territoire	- Développer le collège des usagers au sein de la CLE, et y intégrer les associations citoyennes et de riverains - Impliquer les citoyens dans les projets de la conception, de la planification, jusqu'à la réalisation - S'appuyer sur les lanceurs d'alerte, les réseaux de sentinelles. En développer ? - Partager en sciences participatives - Participer à la réalisation d'événement phare sur le BV pour traiter de la question de l'eau - Couvrir avec un budget participatif l'ensemble des compétences dans le domaine de l'eau

S'appuyer sur une information efficace	- Rédiger un cahier de recommandations
Faire des membres de la CLE des ambassadeurs du monde de l'eau sur le territoire	
Intégrer de la connaissance dans les plans et projets d'aménagements ?	- Améliorer les connaissances sur le dysfonctionnement du BV (<i>enjeux du SAGE</i>) - Etablir des liens chercheurs-associations
Développer l'indépendance de l'administration	- Plus d'indépendance des services de l'état dans l'instruction des dossiers - Travailler aussi sur l'indépendance des bureaux d'étude sur des études préalables
Travailler sur l'image d'un territoire résilient et attractif	
Reconquête paysagère auprès de tous	- Gagner en visibilité de l'ensemble du BV pour déconcentrer les activités qui génèrent des pollutions ou de la surfréquentation - Rendre certaines zones humides ou cours d'eau faciles d'accès pour faciliter la compréhension du fonctionnement du bassin (Visiter des sites démonstrateurs de résilience, riche d'enseignement <i>ex sur zones inondables, à risque d'érosion...</i>)
Rester attractif par un meilleur contrôle et une régulation des usages	- Créer des brigades spéciales pour faire face aux infractions sur les sites hautement fréquentés. Création de gardes-champêtres (<i>quel statut, quel portage à définir</i>) - <i>Quels moyens pour plus de sanction des infractions ?</i> - Meilleure coordination des polices existantes
Sites et projets pilotes pour une reconquête de la qualité du BV	- Replanter des espèces locales (chênes verts), développer la couverture végétale - Améliorer le fonctionnement et le suivi des STEP - Promouvoir une véritable reconversion agricole : polyculture biodiversité cultivée, pratiques agricoles saines

LISTE DES PARTICIPANTS ATELIER n°2

Prénom	Nom	Organisme	Statut	Groupe
Schéhérazade	AOUBID	Région Occitanie	Chargée de projets	1
Dominique	BARIL	Murviel-lès-Montpellier	Conseiller municipal délégué à l'environnement	2
Nathalie	BARRE	Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie	Chargée de mission Occitanie - Pôle-relais lagunes méd.	3a
Simone	BASCOUL	CLCV		3a
David	BELENUS	Juvignac	Adjoint Mobilité, Écologie, Biodiversité et Transition énergétique	1
Anne	BOURSIAC	EPTB Lez	Chargée de mission PAPI du bassin du Lez	3b
Julien	CAUCAT	Entente Lagunes	Chargé de mission stratégie restauration	2
Jacky	CHANTON	CIDES-34	Secrétaire	1
Jean-Louis	COUTURE	Association Mosson Coulée Verte	Administrateur, membre	3a
Léa	DOMINIQUE	EPTB Lez	Animatrice ressource en eau et qualité	3a
Hélène	FABREGA	EPTB Lez	Animatrice SAGE LMP	3b
Sylvain	GILLES	Expertise Aquacole Tropicale EAT	Expert aquacole	3b
Hugo	GUERY	CCVH	Chargé de mission eau	2
Serge	GUIDEZ	Département de l'Hérault	Elu	1
Daniel	GUIRAL	Ecologiste de l'Euzière - CLE-FNE LR- Comité façade Méditerranée	Bénévole	1
Marielle	GROLIER	Villeneuve-lès-Maguelone	Conseillère municipale déléguée à l'environnement, à	2

			la gestion des déchets et à la mise en valeur des terres agricoles	
Alain	LE PLAIDEUR	Comités de Quartier des Aubes et celui de la Pompignane	Vice-Président	3a
Jacqueline	MARKOVIC	Conseil Départemental de l'Hérault	Conseillère Départementale (canton Montpellier - Castelnau)	3b
Virginie	MAUCLERT	Tour du Valat	Coordinatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes	2
Sandrine	NAVARRE	EPTB Lez	Animatrice N2000	1
Véronique	NEGRET	3M et Commune de Villeneuve-lès-Maguelone	Maire, Vice-Présidente GEMAPI de 3M	3b
Bruno	PATERNOT	Montpellier Métropole Méditerranée	Conseiller municipal et métropolitain	3a
Pierre-Yves	PETIT	Vignes en transition	Vigneron, permaculteur	1
Paloma	PERVENT	Lavérune	1ere adjointe	2
Juliette	PICOT	Montpellier Méditerranée Métropole	Chef d'unité Littoral et milieux lagunaires	3b
Audrey	RICHARD-FERROUDJI	Comité de quartier de la Pompignane	Membre	3b
Marc André	SELOSSE	Université de Montpellier - CNRS	Chercheur	1
Isabelle	TOUZARD	Murviel les Montpellier	Maire	2
Géraldine	VACQUIER	EPTB Lez	Directrice	2

Excusés :

Anahi	BARRERA	AERMC	Chargée de mission
Frédérique	BATTLE		
Florence	BRAU	PRADES LE LEZ	Maire

Avec l'appui technique et financier de :

Bertrand	PLEZ	PRADES LE LEZ	Adjoint
Florence	DESSALES	CDL	Chargée de mission
Renaud	CALVAT	Département	Conseiller
Frédéric	LAFFORGUE	Castelnau-le-Lez	Maire
Nathalie	LEVY	Castelnau-le-Lez	Elue
Sandrine	LAFONT	SAM	Responsable d'unité
Guy	REVERBEL	Palavas les flots	Elu
Jean-Claude	ARMAND	GPSL	VP
Thierry	ALIGNAN	Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup	Chargé de projets agriculture gestion des milieux naturels
Gilles	LORENTE	Département de l'Hérault	Chargé de mission eau et Zones Humides
Nicole	PLANCK	Lattes	Elue environnement
Samy	SOYAH	CCVH	Chargé de mission eau
Sylvain	RIBEYRE	Pays de l'Or Agglomération	
Cyril	MEUNIER	Lattes	Maire